



DECISION MUNICIPALE N°2023-003

OBJET : VALIDATION DU PROJET DE RENOVATION ET DE REHABILITATION DE L'ANCIENNE MANUFACTURE DE TISSAGE LOIRE-PIQUET EN POLE CULTUREL ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL (PHASE REALISATION AVEC MAITRISE D'ŒUVRE, TRAVAUX ET AMENAGEMENT) POUR UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET FEDER

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 04 2020 001 en date du 2 juin 2020 donnant délégation à M. Le Maire pour accepter, au nom de la commune,

Vu la mise en place du programme FEDER FSE+ FTJ 2021-2027 destiné à accompagner les territoires non urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes,

Considérant la réalisation du projet de rénovation et de réhabilitation de l'ancienne manufacture de tissage Loire-Piquet en pôle culturel porté par la commune de Panissières,

Considérant l'éligibilité des travaux de rénovation et de réhabilitation de l'ancienne manufacture Loire-Piquet et son équipement matériel et immatériel pour la réalisation du projet de pôle culturel au titre de l'appel à projet FEDER 2023 « accompagner les territoires non urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes »,

M. le Maire de la commune de Panissières,

DECIDE

- 1) De solliciter une subvention européenne FEDER auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au titre de l'appel à projet « accompagner les territoires non urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes » pour le financement des opérations de travaux et d'équipements matériels et immatériels du projet de rénovation et de réhabilitation de l'ancienne manufacture Loire-Piquet en pôle culturel décrit ci-après et selon le plan de financement détaillé :

- Descriptif et coût des travaux :

Sur la base du programme fonctionnel, architectural et technique et de la DPGF réalisés lors de l'étude de préfiguration en phase émergence du projet (mai à décembre 2022) permettant de décliner le futur pôle culturel de la manufacture Loire-Piquet en espaces d'expositions permanentes et temporaires, en espace polyvalent (ateliers, conférences, animations, activités, spectacle, etc.), et en espace d'accueil du public, et en complément de nouveaux éléments de programmation avec l'intégration de la bibliothèque municipale au projet, les travaux de réhabilitation et de rénovation de l'ancienne manufacture Loire-Piquet porteront sur une partie démolition, curetage et traitement, une partie reprises structurelles, une partie réfection de la couverture, et une partie second œuvre et lots techniques (rénovation thermique et mises aux normes sécurité et accessibilité).

Coût prévisionnel des travaux de rénovation et de réhabilitation : 1 637 250 € HT

- Descriptif et coût des équipements matériels et immatériels :

Sur la base du programme fonctionnel, architectural et technique et de la DPGF réalisés dans le cadre de l'étude préfiguration en phase émergence du projet (mai à décembre 2022) permettant de décliner le futur pôle culturel de la manufacture Loire-Piquet en espaces d'expositions permanentes et temporaires, en espace polyvalent (ateliers, conférences, animations, activités, spectacle, etc.), et en espace d'accueil du public, et en complément de nouveaux éléments de programmation avec l'intégration de la bibliothèque municipale au projet, les équipements matériel et immatériel porteront sur une partie mobilier pour l'ensemble des espaces, de la menuiserie d'aménagement, de l'équipement pour l'aménagement extérieur et des éléments matériels pour la scénographie de l'exposition permanente.

Coût prévisionnel des équipements matériels et immatériels : 650 000 € HT

- Le coût total des dépenses prévisionnelles pour la réalisation des travaux et des équipements matériel et immatériel pour le projet de rénovation et de réhabilitation de la manufacture Loire-Piquet s'élève à 2 287 250 € HT.
 - L'autofinancement communal (Panissières) prévisionnel sur l'ensemble des opérations (MOE, diagnostics complémentaires, travaux et équipement) à hauteur de 534 860 € HT représente 20 % du montant des dépenses totales.
 - Le montant des autres subventions publiques prévisionnelles sur l'ensemble des opérations (MOE, diagnostics complémentaires, travaux et équipement) s'élève à 1 224 541€ HT.
 - L'aide financière pour l'appel à projet « Accompagner les territoires non urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes » du programme FEDER FSE+ FJT 2021-2027 est sollicitée à hauteur de 914 900 € HT soit 40 % du montant des dépenses pour les opérations de travaux et d'équipement matériels et immatériels.
- 2) D'adopter la phase réalisation du projet de rénovation et de réhabilitation de l'ancienne manufacture Loire-Piquet en pôle culturel avec ses différents espaces et fonctionnalités et le plan de financement décrits ci-dessus pour un montant des dépenses totales sur l'ensemble des opérations prévisionnelles à 2 674 301 € HT.
 - 3) De déposer un dossier de demande de subvention FEDER au titre de l'appel à projet « accompagner les territoires non urbains fragiles d'Auvergne-Rhône-Alpes » du programme FEDER FSE+ FTJ 2021-2027 » pour le projet et son plan de financement décrits ci-dessus
 - 4) D'informer le Conseil municipal des présentes dispositions lors de la prochaine réunion publique,

A Panissières, le 1^{er} mars 2023,

Le Maire, Christian MOLLARD,

